



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 27 janvier 2017

Discours de Bernard CAZENEUVE, Premier ministre
à Rennes Métropole

Vendredi 27 janvier 2017

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre, cher Jean-Yves LE DRIAN,
Madame la Ministre, chère Emmanuelle COSSE,
Madame la députée-maire, chère Nathalie APPERE,
Monsieur le président de Rennes Métropole, cher Emmanuel COUET,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les élus,

J'ai compris le sens du discours de Jean-Yves LE DRIAN, c'est un discours que je l'entends répéter lorsque autour de la table des ministres, il défend les intérêts de sa région avec le talent qu'on lui connaît. C'est un discours que je l'ai entendu développer aussi lorsque nous étions ensemble autour de la table de l'Association des régions de France, que j'étais premier vice-président de la région Normandie et que je le voyais porter haut et loin les couleurs de la région dont vous êtes les élus.

Il est vrai que lorsque l'on regarde ce qui a été le rôle de la Bretagne au cours des 50 dernières années, on ne peut pas ne pas constater que vous avez toujours à l'avant-garde des principaux sujets, des principaux défis qui se présentaient au pays dans de multiples domaines.

Lorsqu'il s'est agi d'imaginer et de mettre sur le métier de la ville de demain, chacun se souvient du rôle particulier joué dans les années 80 par Edmond HERVE, considéré à l'époque par la plupart des maires de France qui avaient une ambition pour leur ville, comme un précurseur, plaçant l'ambition urbaine en avant-garde.

Lorsque l'on s'est passionné pour les enjeux maritimes – et comme élu de Cherbourg, j'ai toujours considéré que notre pays n'avait pas fait assez pour valoriser les atouts de son littoral – on ne peut pas ne pas regarder la Bretagne avec des yeux envieux. Vous qui avez su allier pendant de nombreuses années les atouts de la construction navale, les atouts de la pêche, les atouts de la recherche autour des enjeux maritimes, atouts qui nous conduiront d'ailleurs lorsque je signe le contrat d'agglomération havraise tout à l'heure, à constater que le glaz est partout, partout, y compris là où le bleu domine.

Il y a la matière grise bien entendu, mais il y a aussi le vert parce que dans un territoire entre terre et mer ou parfois les prairies vont jusqu'au littoral, ne pas comprendre que la mer, le bleu

et l'agriculture, la ruralité, le vert sont comme des atouts articulés du développement touristique d'un territoire qui, de ce point de vue-là, n'est pas un territoire comme les autres, serait commettre une erreur de parallaxe, pour reprendre le terme exact qui est celui des scientifiques.

Et puis il y a aussi d'autres sujets sur lesquels vous avez toujours été très à la pointe, qui sont finalement les sujets de l'économie de demain. Nous parlerons du numérique tout à l'heure à Brest, nous parlerons de la nouvelle économie, nous parlerons de la recherche, de l'innovation, du transfert de technologies. J'ai toujours été surpris de constater à quel point la Bretagne – par ses centres de recherche, d'innovation – était une véritable locomotive pour la France. Et au moment où nous cherchons à créer les conditions de la croissance de demain, nous devons aussi adosser nos atouts aux territoires les plus prometteurs.

Donc pour moi, la Bretagne c'est une avant-garde, c'est une manière de faire pressentir au pays à travers ce qui se passe ici ce que pourraient être ces atouts pour demain.

La Bretagne, monsieur le président LE DRIAN, c'est aussi une unité qui peut agacer les territoires qui n'en bénéficient pas, cette unité. Puisque lorsque les choses ne vont pas spontanément comme vous le souhaitez, vous avez parlé du TGV, par la force de votre unité vous parvenez à passer devant tous ceux qui étaient bien placés, mais qui n'avaient pas compris que c'est dans l'unité des territoires que les atouts se valorisent.

Ce qui vaut pour la Bretagne vaut d'ailleurs pour le pays dans son ensemble. Et je vous disais tout à l'heure que nous aurions tort de ne pas regarder la Bretagne lorsque nous nous interrogeons sur ce qui est bon pour la France, l'unité c'est bon pour la France. Pas simplement parce que c'est bon pour la Bretagne, mais c'est bon pour la France parce qu'on ne fait rien sans unité et sans fierté de soi-même.

Et donc ce qui fait la force de votre territoire, c'est la capacité qui a été la vôtre par-delà les contingences politiques d'unir vos forces pour aller plus loin. Et puis il y a une troisième caractéristique qui est très contingente à votre territoire, c'est la fierté. Ce qui me frappe lorsque je vois la Bretagne en marche et en mouvement, c'est la fierté d'elle-même qui n'est pas une arrogance, qui est simplement une manière d'être ensemble dans une relation pleine et entière avec le pays. La fierté bretonne n'est pas recroquevillement, c'est une ouverture, c'est une ouverture aux autres territoires, c'est une ouverture aux atouts maritimes, c'est une ouverture au grand large. Et cette fierté, elle est nécessaire quand on veut réussir.

Et ce qui me fait plaisir dans ce déplacement en Bretagne aujourd'hui, c'est que lorsque j'évoque la politique de Rennes Métropole dans des domaines que je vais évoquer précisément : le logement, les transports, la recherche, lorsque j'évoque les contrats d'agglomération qui projettent la ville vers demain, lorsque j'évoque tout à l'heure à Brest la formation des jeunes, l'apprentissage ou le développement de la recherche océanographique ou le développement des énergies marines renouvelables ou les atouts touristiques, monsieur le président de la Communauté d'agglomération de Saint-Malo, de la Bretagne, eh bien ! Lorsque j'évoque tout cela, j'évoque les atouts d'un territoire qui est fier de ce qu'il a réussi et qui dans son unité a réussi à créer les conditions d'un développement et d'une croissance réelle.

Donc mesdames et messieurs, je suis venu ici signer le contrat d'agglomération d'un territoire qui est en plein changement une fois encore, qui se modernise, qui conforte chaque jour davantage ses atouts. Et aujourd'hui à Rennes comme partout ailleurs en Bretagne, vous

récoltez les fruits d'une politique de développement métropolitain très cohérente, qui a été lancée il y a de cela plusieurs années, avec l'aboutissement du pôle Euro Rennes, le lancement de la 2^{ème} ligne de métro, le chantier du Centre des congrès qui ouvrira je crois en 2018. Et nul ne peut s'étonner que Rennes soit devenue en France la 2^{ème} ville la plus attractive.

Je suis particulièrement heureux de procéder avec vous à la signature du 5^{ème} pacte métropolitain d'innovation. Celui de Rennes Métropole après la signature de ceux de Rouen, de Nancy, de Montpellier, de Toulouse avant celui de Brest cet après-midi que j'aurai plaisir à signer avec Jean-Yves LE DRIAN.

Ces pactes, nous les avons conçus il n'y a pas si longtemps, au mois de juillet dernier. Si nous signons aujourd'hui ensemble un projet exemplaire, cohérent, ambitieux, c'est que la métropole rennaise est le symbole de l'excellence métropolitaine française. Un espace d'innovation, un l'espace de démocratie, bouillonnant d'idées, de projets où la recherche allie à la fois la tradition et la culture. C'est très dans des grandes villes d'avoir une ambition culturelle forte, qui donne à voir ce que sont les créations les plus contemporaines, mais aussi ce que sont à voir les formes d'expression de l'âme humaine les plus anciennes et les plus qualitative.

L'action résolue que vous avez engagée collectivement, toutes et tous, pour construire une métropole durable à travers les transports, l'aménagement urbain constitue là aussi un de vos atouts. C'est cet engagement à innover toujours davantage que je suis venu accompagner au nom de l'Etat à travers la signature de ce pacte. Je tiens d'ailleurs moi aussi à saluer l'engagement de Nathalie APPERE, je l'ai fait tout à l'heure, votre engagement monsieur le Président, cher Emmanuel à faire de Rennes un territoire toujours plus innovant qui bénéficie à tous ses habitants.

Votre ambition est de faire de Rennes Métropole un laboratoire d'expérimentation des nouvelles mobilités intelligentes. Votre métropole a d'ailleurs toujours été à la pointe des innovations en matière de mobilité urbaine. Ce n'est pas une politique nouvelle, vous récoltez là aussi les fruits d'un investissement ancien. En témoigne d'ailleurs la décision audacieuse à l'époque prise sous l'impulsion d'un élu visionnaire, Edmond HERVE, de construire une ligne de métro automatique pour mieux relier les quartiers périphériques au centre-ville ; et structurer les développements urbains futurs. Cette ligne, elle aura bientôt 15 ans, elle a rencontré un tel succès que vous avez pris la décision de construire une seconde ligne.

Cette ligne B actuellement en travaux servira notamment les éco-quartiers de ViaSilva et de La Courrouze. Vous avez également voulu anticiper sur la mise en place de la nouvelle ligne à grande vitesse Bretagne – Pays de la Loire, qui réduira de 40 minutes les parcours en TGV en juillet prochain. Ça fait très envie au maire de Cherbourg, puisque moi je suis à la pointe d'un Finistère qu'on rejoint en mettant plus de temps aujourd'hui que lorsque Napoléon 3 l'a inauguré lorsqu'il est venu avec l'impératrice, et qui n'arrive d'ailleurs à Cherbourg que s'il n'y a pas des feuilles mortes qui rendent la voie glissante et empêchent le train d'avancer. Il m'est arrivé de mettre 7 h 00 pour faire Paris/Cherbourg, s'il y a des personnes de la SNCF, je leur présente tous mes vœux pour l'année 2017.

Le grand projet de réaménagement des abords de la gare permettra d'améliorer l'interconnexion entre les différents moyens de transport. Il se traduira par le développement d'un pôle économique de premier plan. Vous avez enfin lancé votre projet des nouvelles mobilités intelligentes, que l'Etat est heureux d'accompagner dans le cadre du Pacte Métropolitain Innovation. Ce projet apporte une série de réponses innovantes aux politiques de déplacement,

l'expérimentation de bus 100 % électriques grâce au partenariat avec la société Bluebus implantée en Bretagne, le développement du vélo électrique, les parkings intelligents, ouverture des bandes d'arrêt d'urgence aux transports en commun et aux véhicules en covoiturage, la mise aux normes écologiques de la flotte de véhicules de collecte de déchets, le développement d'une logistique urbaine beaucoup plus durable.

Ces 10 projets remarquables permettront de tester en situation réelle des innovations appelées à se généraliser dans l'ensemble des villes du pays, car la France doit tirer tout le parti possible des nouvelles technologies du numérique et des progrès sur les batteries électriques, pour révolutionner toujours davantage nos modes de déplacement. Ces projets bénéficieront d'une enveloppe financière de l'Etat très significative de 7,1 millions d'euros, à laquelle viendront s'ajouter des crédits de droit commun de l'Etat et du programme d'investissement d'avenir, l'ensemble de ces crédits constituant une enveloppe non négligeable.

Je tiens enfin à souligner l'engagement significatif de la région Bretagne dans ce pacte cher Jean-Yves LE DRIAN, et cet engagement n'est pas le cas dans toutes les régions. Je veux aussi saluer l'engagement de la Caisse des Dépôts et Consignations.

C'est grâce à ce type de projet totalement exemplaire, monsieur le président, que notre pays réussira sa transition énergétique conformément aux engagements ambitieux que nous avons pris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air. L'épisode de pollution aux particules fines qu'a connu notre pays au début du mois précédent, s'il en était besoin, apporte la démonstration de la nécessité d'une action constante, déterminée des pouvoirs publics pour permettre à chacun de respirer un air pur.

Et permettez-moi à cet égard de rappeler que l'Etat s'est fortement engagé depuis 5 ans pour accompagner les projets des collectivités locales dans ce domaine. L'appel à projets sur les transports en commun en site propre permettra d'apporter 450 millions d'euros à une centaine de projets sur la période 2016-2020. Les contrats de plan entre l'Etat et les régions prévoient également le financement de telles mesures pour la période 2015-2020. Ainsi le CPER signé entre l'Etat et la région Bretagne en 2015 prévoit que l'Etat apportera 267 millions d'euros pour l'amélioration des déplacements dans la région. Ces crédits permettront, monsieur le président, par exemple d'améliorer le nœud ferroviaire de Rennes.

L'Etat s'est aussi mobilisé pour accompagner la transition énergétique des véhicules, avec la mise en place des certificats Crit'Air, permettant d'identifier leur niveau de pollution avec la convergence des fiscalités sur l'essence et le diesel, avec les primes à la conversion pour l'achat de véhicules électriques qui ont été élargies à l'achat de véhicules utilitaires et de 2 roues motorisées et, bien entendu, avec la promotion des modes de déplacement non polluants, par exemple la marche à pied et le vélo.

Cette politique ambitieuse porte ses fruits, ce sont 33.000 véhicules électriques qui ont été immatriculés en 2016 dans notre pays, ce qui en fait le marché le plus dynamique d'Europe. En 5 ans, nous avons construit ensemble une nouvelle France des territoires au terme de plusieurs réformes majeures. La France peut désormais s'appuyer sur des régions renforcées dans leurs compétences, sur des métropoles aptes à rayonner au-delà de leurs frontières et sur des départements recentrés sur leur mission de solidarité.

Les métropoles sont notamment devenues un des acteurs absolument incontournables de l'innovation urbaine. Elles sont des laboratoires, elles sont des pôles d'attractivité économique et humaine, elles sont des sources de croissance. Et les pactes métropolitains de l'innovation sont nés de ce constat et de cette ambition partagée.

Mais cette nouvelle France des territoires ne doit bien entendu oublier ni les villes moyennes, ni les territoires ruraux avec lesquels les métropoles doivent au contraire savoir s'allier, afin de susciter le développement équilibré des territoires et de lutter contre les inégalités territoriales. Et j'en profite pour revenir un instant sur la coopération métropolitaine prévue dans le pacte, vous l'avait évoqué, que nous signons ce jour et saluer l'exemplarité des démarches que votre métropole et les 10 intercommunalités limitrophes ont engagé et dont les présidents sont présents aujourd'hui.

Plusieurs actions sont prévues à ce titre dans le pacte en cohérence avec son objectif de favoriser les mobilités durables et intelligentes. La création d'une plateforme et d'une application pour un covoiturage, le lancement d'une enquête pour mieux connaître les habitudes des ménages en matière de déplacement, autant de projets qui bénéficieront tant aux habitants de la ville qu'aux territoires environnants.

Ce pacte métropolitain, c'est aussi l'occasion d'échanger avec les élus des territoires sur les projets particulièrement importants pour eux. Je connais ainsi leur engagement à développer l'hébergement d'urgence, dont nos compatriotes en difficulté ont particulièrement besoin en ces temps de grand froid ; et je suis heureux de vous annoncer que votre métropole bénéficiera d'une subvention complémentaire du fonds de soutien à l'investissement local, pour la rénovation du centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyer Benoît Fabre.

Je vous confirme par ailleurs que le gouvernement a décidé d'inscrire le projet du CHU de Rennes dans le nouveau cadrage 2017-2021, d'aide aux investissements hospitaliers. L'Etat soutiendra et accompagnera financièrement votre projet.

Monsieur le président, madame la députée-maire, mesdames et Messieurs les élus, le pacte Etat Métropole a permis de conforter à Rennes une dynamique d'innovation et de partenariat. Je souhaite que cette dynamique se poursuive et qu'elle se poursuive au bénéfice de tous les habitants de votre métropole. Car ce pacte est un exemple parfait des ambitions qui nous ont guidés, en matière d'organisation territoriale et de démarches que nous avons adoptées pour les atteindre.

L'intelligence collective mise au service des projets du territoire, c'est ce qui définit à Rennes votre ambition collective. Vivre en intelligence, vivre en bonne intelligence, c'est une ambition dont peuvent s'inspirer tous les Français, c'est une ambition que le gouvernement peut appuyer. Et je suis particulièrement heureux, en l'occasion qui nous est donnée d'être ensemble, de pouvoir signer avec vous ce pacte qui un pacte d'ambition, qui est un pacte d'avenir et qui est un pacte de reconnaissance par l'Etat de la qualité des projets qui sont portés par votre territoire, qu'il s'agisse de sa capitale, capitale pour la Bretagne et qu'il s'agisse de la Bretagne dont j'ai compris qu'elle était capitale pour la capitale. C'est bien cela votre dada, ce que nous allons signer et donc absolument conforme à ce que sont vos obsessions.